

Le pays d'Aix se prépare au changement climatique

Hier était présenté en mairie le lancement officiel du plan climat énergie du pays d'Aix, qui définit un programme d'actions pour les 5 ans à venir



Selon une étude de 2007, le transport représente 48% des gaz à effet de serre émis en CPA, devant les procédés industriels (27%). / P.H.S.M.

Comment réduire de 25% les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports ? De 27% celles dues à l'habitat ? Et de 20% celles émanant des bâtiments et des activités de la communauté du pays d'Aix ? Et le tout d'ici 2020 ? En suivant les préconisations contenues dans le Plan climat énergie territorial (PCET) du pays d'Aix. Hier, en mairie, ce document qui a fait l'objet "de deux ans de préparation et de concertation avec les partenaires publics et privés", comme le soulignait Robert Chardon, maire de Venelles, et qui se veut le socle de la bataille contre le changement climatique en pays d'Aix, était présenté par les élus et les représentants de l'Etat (1).

Transition énergétique

Ce PCET (2) n'est pas un simple manifeste de bonnes intentions. Rendu obligatoire par la loi Grenelle 2, comme pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants, il permet de faire un état des lieux sur les causes locales du réchauffement climatique, et surtout de proposer des solutions "pour

anticiper, organiser et préparer le territoire et ses habitants aux risques amplifiés : sécheresses, déluges, canicules". Pas une mince affaire...

Hier, les différents intervenants de ce "lancement" officiel des opérations, sont revenus sur les enjeux de cette bataille qui s'avère âpre : "Cela demande de réfléchir sur des temps longs. C'est aussi communiquer, faire savoir" lançait Annick Delhay, vice-présidente du Conseil régional déléguée au "développement soutenable". Une problématique liée également à celle de la transition énergétique, "qui est une chance pour l'emploi", selon l'écologiste. Et qui passe aussi

par l'augmentation de l'indépendance énergétique du pays d'Aix.

Aujourd'hui, quel est le constat ? Malgré les progrès technologiques, les transports sont responsables de près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre. L'habitat a sa part de responsabilité, loin devant l'agriculture et les déchets. Le Plan climat a fixé huit principaux objectifs : le soutien de la réhabilitation du parc de logements - l'ambition étant fixée à l'aide à rénovation de 3000 logements par an ; la dynamisation du covoiturage, l'objectif du plan étant de faire passer le taux de remplissage des voitures de 11 à 14 personnes pour

10 véhicules. Une direction phare, lorsqu'on s'aperçoit que la voiture individuelle émet 96% des gaz à effet de serre du transport de voyageurs... Un des pans principaux du PCET regroupe ensuite toutes les mesures à prendre pour impliquer les habitants : sensibilisation de la population aux risques liés au changement climatique, encouragement au développement des circuits courts (exemple avec le label "Terres de Provence" dans le pays d'Aix), communication autour des initiatives locales. Une batterie à développer pour que le PCET ne soit pas un simple listing de vœux pieux.

Julien DANIELDES

(1) Thierry Lafont, directeur régional de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Laurent Neyer, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Jacques Bucki, maire de Lambesc, délégué à l'énergie à la CPA, Robert Chardon, maire de Venelles, délégué à l'environnement à la CPA, Annick Delhay, vice-présidente du conseil régional.
(2) le PCET du pays d'Aix est consultable en ligne : www.agglo-pays-daix.fr/environnement/climat-energie/pc-et-plan-climat-energie.html

DES REPÈRES EN CPA

33 millions de déplacements quotidiens dont 64% réalisés en voiture.

79% des actifs du pays d'Aix se rendent au travail en véhicule particulier.

5500 inscrits en covoiturage.

163 307 logements dans le pays

d'Aix, dont 81 730 maisons individuelles et 81577 logements collectifs.

12% de la population soumise à la valeur limite annuelle du NO2.

48% des consommations énergétiques des logements aixois sont à base de fioul et de gaz.

POLITICORAMA

LA TRIBUNE

● Gaëlle Lenfant (PS) veut laver plus blanc.



La vice-présidente du Conseil régional et secrétaire nationale au PS publie une tribune pour appeler à "un choc local de confiance et de transparence". Elle juge "inacceptables" les mensonges de Jérôme Cahuzac, "justes" les mots de François Hollande sur l'affaire... "Mais dans le contexte actuel, il est illusoire de croire que l'action de l'Etat pourrait suffire, écrit-elle. Car la défiance n'épargne pas les institutions et les élus locaux. Alors que les élections municipales approchent, je crois qu'il est de notre responsabilité en tant que militants politiques, et sans forcément attendre l'action de la loi, d'insuffler un nouveau souffle démocratique dans nos pratiques locales et nos collectivités".

Et pour ce faire, elle prône, d'abord, une lutte contre les conflits d'intérêts tous azimuts. "Elle ne peut concerner seulement les mandats nationaux : les maires, adjoints, présidents et vice-présidents d'intercommunalité doivent déposer les mêmes déclarations d'intérêts exigées des parlementaires". Mais aussi "L'open data généralisé y compris et surtout pour les questions financières : les citoyens doivent savoir comment et pour quoi est utilisé l'argent public ; subventions aux associations, investissements, rémunération des collaborateurs de cabinet, externalisation auprès de sociétés privées". Elle se fait aussi partisane du non-cumul des mandats et de la limitation dans le temps des mandats exécutifs. Vaste programme.

LA PHRASE

"Là, je t'absorbe pas, on décide ensemble..."

● Maryse Joissains.

La présidente UMP de la Communauté du pays d'Aix et toujours le sens de la formule didactique à Roger Méi, maire PC de Gardanne en passe

d'entrer dans la CPA.

LA MÉTROPOLE

● Les "smicards de la politique" contre les technos d'en haut.

L'affrontement se poursuit à distance entre l'Union des maires et le ministre de la Réforme de l'Etat, Marylise Lebranchu. Après avoir annoncé un vote en trois temps de la réforme des collectivités instituant la métropole, les 108 maires des Bouches-du-Rhône (sur les 119 communes aiment-ils à rappeler) se disent plus que "que jamais déterminés" à "créer, sans dépenses supplémentaires, un outil métropolitain adapté à la réalité de Marseille et des territoires qui l'entourent". Donc pas une métropole mais le fameux Epcoc, pour établissement public opérationnel de coopération.

"La ministre Marylise Lebranchu mesure bien la réelle difficulté que représente l'inconfortabilité de notre Union des maires, mais à la demande du Premier Ministre, elle maintient pour Marseille, le principe d'une énorme métropole intégrée impliquant la disparition des intercommunalités



contre l'avis des maires. Cette atteinte au droit de libre administration des collectivités territoriales n'est pas acceptable et les maires ont sur ce point le soutien de nombreux responsables politiques nationaux", écrit-il dans un communiqué. Les maires ont voté à l'unanimité en assemblée générale leur refus de participer à la Mission de préfiguration interministérielle qui sera installée par le Premier ministre. Et Georges Cristiani, maire (SE) de Mimet et porte-parole de l'Union des maires d'affirmer, sobre au clair : "Les maires sont en France les seuls élus, avec le président de la République, à recueillir encore 80% de participation. Avec nos conseillers municipaux nous sommes toujours des smicards de la politique, mais le dernier rempart à la technocratie aveugle. Nous ne laisserons pas dévaluer le vote de nos électeurs et tuer la démocratie locale au profit d'une technocratie imposée par le haut".

A.D. et C.L.

64831

AUJOURD'HUI SAMEDI 6 AVRIL 2013

ORIGINE ESPAGNE

5€ Le plateau

Fraises rondes
Cat. I
Plateau de 2 kg.
Soit le kg : 2,50 €.